



DEL- 2025 - 0007

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>Nombre de Conseillers En exercice : 18 Présents : 13 Votants : 14</b>
<b>OBJET :</b>  <b>SUBVENTIONS ASSOCIATION CROC'LOISIRS 2025</b>

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le jeudi 27 février  
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H  
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN,  
Maire  
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2025

**PRÉSENTS** : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A.,  
Mme PETITEAU M-E, M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F.,  
Mme BARON A, M DUGUÉ V., Mme JOLIVET C., Mme  
FONTENEAU C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU  
C., M SOURISSEAU B.,

**EXCUSÉS** : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M CARETTE  
C., M GAULTIER J-L, Mme HERBRETEAU M-A,

**POUVOIRS** : Mme HERBRETEAU M-A a donné pouvoir à  
Mme Clothilde JOLIVET

**SECRETAIRE** : Mme PASQUEREAU C.  
-----

L'association Croc'loisirs gestionnaire du périscolaire, centre de loisirs et  
accueil jeunes, a présenté son budget prévisionnel 2025.

Il est rappelé la convention de partenariat.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 33 000€
- **INSCRIT** les crédits nécessaires prévus au budget primitif 2025
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire

ACCUSE DE RECEPTION  
PREFECTURE VIA FAST

Le - 3 MARS 2025

Certifié exécutoire par le Maire  
Publié ou notifié le : - 4 MARS 2025

Pour extrait conforme au Registre  
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,  
Pascal EVIN